

COMPTE-RENDU DE REUNION

Scénarios tendanciels – Ateliers – Commissions thématiques

PROJET / N° PROJET

SAGE de la Brèche

MAITRE D'OUVRAGE

Syndicat mixte du bassin versant de la Brèche

LIEU / DATE DE REUNION

LAIGNEVILLE / 7 février 2019

N° DU COMPTE-RENDU / REDACTEUR

Compte-rendu n°6 / Solène Courilleau

PRESENCES ET DIFFUSION

Etaient présents :

Nom Prénom	Structure
PELTIER Francine	SMBVB – CC Clermontois
DESTREUX Emilie	Chambre d'Agriculture 60
MERCIER Romain	Pays du Clermontois
GUIBON Patrick	CC Oise Picarde
BALTZ Jean-Paul	Syndicat des sources d'Essuiles St Rimault
VILLIER Thomas	DDT
DARSONVILLE Jean-Michel	SMBVB - ACSO
VINCENT Lisa	CC Vallée Dorée
RAPENNE Fabien	FDAAPPMA
BARTHELEMY Loïc	DREAL
DEROZIER Eric	AFB
FERREIRA MARTINEZ Lola	SMBVB
BARJAT Candice	Fédération des chasseurs
MAGOUTIER Mélissa	AESN
MENVIELLE Erwan	SMBVB
MARREC Jacques	SCE
COURILLEAU Solène	SCE



sce

Aménagement
& environnement

Une présentation introductive rappelle les éléments de tendance pouvant influencer sur le territoire.
Les ateliers sont dédiés à l'émergence des objectifs et des leviers qui seront à la base du SAGE.

OBJECTIF	LEVIER
Continuité longitudinale et latérale	Protection des cours d'eau dans les PLU Communication auprès des élus, des riverains Régulation des EP Recul des constructions nouvelles à x mètres des cours d'eau Assurer l'accès des berges au grand public Favoriser un entretien écologique (via pSE)
Assurer le maintien de l'existant des zones humides (empêcher les destructions) Favoriser l'évitement à la destruction, pour 100% des zones humides prioritaires et pour x% des autres Affiner la connaissance des fonctionnalités des zones humides	Valorisation des ZH, sensibilisation du grand public Communication et sensibilisation auprès des collectivités et propriétaires de zones humides pour leur entretien Animation et pédagogie active et ciblée Si compensation, à réaliser localement, sur le BV pour les mêmes fonctionnalités (partenariat avec le Conservatoire) → Règle (distance différente selon les enjeux) Assurer une gestion de 100% des ZH communales (qui ? – « plan de gestion ») Assurer une distance de plantation des peupliers en bord de cours d'eau (via une charte ?) Intégration et protection des ZH dans les PLU Accompagnement des communes pour la rédaction des PLU dans ce sens Maintien des ZH dégradées Protection réglementaire Action du syndicat sur le lit majeur Inclure dans les actes notariés de compensation des ORE
Améliorer la connaissance de la qualité biologique des affluents	
Améliorer l'hydromorphologie de la Béronnelle, du Ru de la Garde	
Limiter le développement de nouveaux foyers d'EEE et limiter l'expansion des foyers historiques	Sensibiliser à la gestion des espèces exotiques envahissantes les publics ciblés (communes, propriétaires, au sein des jardinerie, services techniques...) et assurer le suivi des foyers Foncier ? Atlas de la biodiversité
Limiter l'apport de particules fines	Améliorer la connaissance des axes de ruissellements